



Animateur référent

Agathe PENANT
TERRES INOVIA
01.30.79.95.25
a.penant@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

L'essentiel de la semaine

Les parcelles de pois d'hiver sont en fleurs. Les protéagineux de printemps atteignent les stades 5-7 feuilles. Les sitones sont toujours présents et très actifs dans les parcelles de cultures de printemps : ils sont à surveiller jusqu'au stade 6 feuilles.

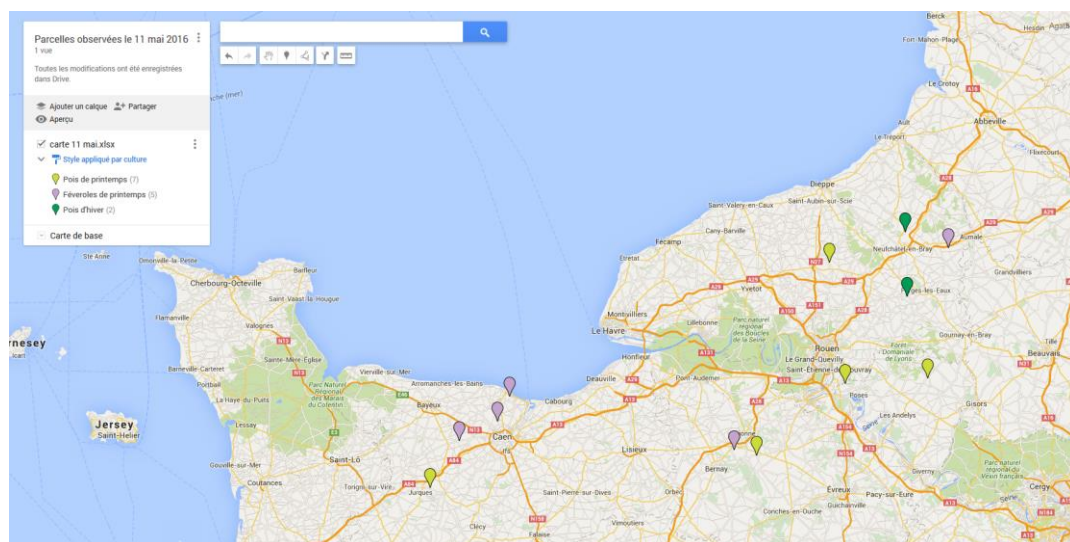
La bactériose est très présente dans les parcelles de pois d'hiver, favorisée par le climat humide et froid de ces dernières semaines. Son évolution est à suivre. Les averses annoncées cette semaine pourraient également être favorables à l'ascochytose qui est à surveiller sur pois d'hiver principalement.

Le réseau d'observation

Le réseau se compose actuellement de 19 parcelles, dont 2 parcelles de pois d'hiver, 11 parcelles de pois de printemps et 6 parcelles de féveroles de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 2 parcelles de pois d'hiver, 7 parcelles de pois de printemps et 5 parcelles de féveroles de printemps.

Parcelles observées cette semaine



Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.

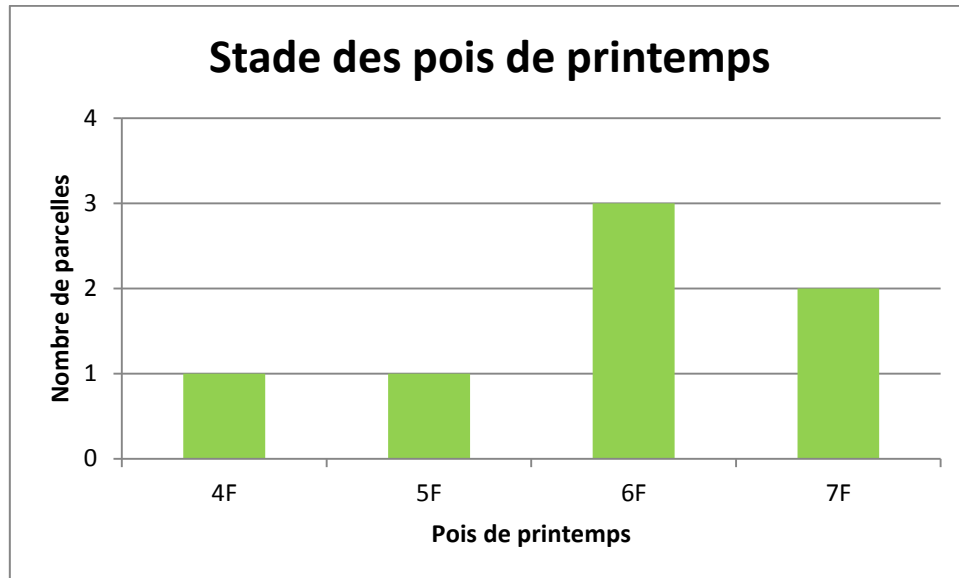


Pois protéagineux

Stades

Les **pois d'hiver** observés sont au stade début floraison.

Les **pois de printemps** observés sont entre les stades 4 feuilles et 7 feuilles.

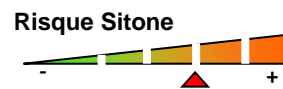


Pois de printemps

Sitone du pois (*Sitona lineatus*)

Observations

La présence de sitones est observée sur 4 parcelles de pois de printemps, à une note 1 pour 1 parcelle, c'est-à-dire en moyenne 1 à 4 encoches sur les premières feuilles, et une note de 2 pour 3 parcelles, c'est-à-dire 5 à 10 encoches sur les premières feuilles.

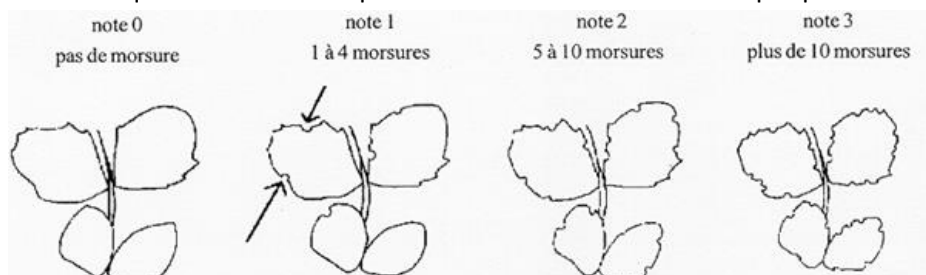


Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 6 feuilles**.

Seuil indicatif de risque

Sur pois, le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **5 à 10 encoches** par plante sur les premières feuilles.



Analyse de risque

Le risque est moyen pour les pois de printemps.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, APPRO VERT, CA 27, CA 76, COOP DE CREULLY, COOPERATIVE CAPSEINE, D2N, FREDON HAUTE-NORMANDIE

Les parcelles de **pois de printemps** commencent à sortir de la période de risque, mais l'insecte est toujours bien présent dans les parcelles. Les parcelles de pois de printemps qui n'ont pas atteint le stade 6 feuilles doivent donc faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de sitones.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°3](#) une description de cet insecte.

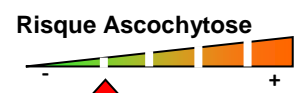
Autres ravageurs du pois de printemps

Des dégâts d'oiseaux et de limaces sont signalés dans les parcelles de pois de printemps observées.

Ascochyte (anciennement Anthracnose)

Observations

Les prémices de la maladie ont été observés sur une parcelle de pois de printemps



Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois de printemps**, du stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement

Analyse de risque

Le risque est actuellement faible pour les pois d'hiver, la majorité des parcelles étant saines.

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante. Le temps pluvieux annoncé pour la semaine pourrait être favorable au développement de la maladie. Son apparition doit donc être surveillée de près.

Pois d'hiver

Puceron vert du pois

Observations

Aucun puceron vert n'a été observé cette semaine dans les parcelles suivies.



Période de risque

La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison.**

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsqu'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque

Le risque est moyen à fort pour les pois d'hiver.

Les conditions climatiques deviennent favorables à l'arrivée des pucerons, même si les averses annoncées peuvent limiter leur installation.

Les parcelles de **pois d'hiver** doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de pucerons, et ce jusqu'à fin floraison + 2-3 semaines.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°6](#) une description de cet insecte.

Tordeuse du pois

Observations

Aucun n'insecte n'a été piégé cette semaine dans les parcelles de pois d'hiver suivies.

Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin floraison**.

Seuil indicatif de risque

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 100 captures cumulées depuis le début de floraison**.

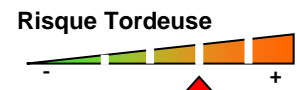
Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **plus de 400 captures cumulées depuis le début de floraison**.

Analyse de risque

Pour les pois d'hiver, le risque est actuellement faible à moyen.

Les pièges placés dans les parcelles de pois d'hiver doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°9](#) une description de l'insecte ainsi que des indications pour placer vos pièges.



Ascochyteose (anciennement Anthracnose)

Observations

La maladie a été observée sur les 2 parcelles de pois d'hiver suivies, à une intensité faible.

Des attaques plus importantes ont pu être observées en dehors du réseau.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois d'hiver**, de la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement



Analyse de risque

Le risque est fort pour les pois d'hiver.

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante. Les averses annoncées cette semaine pourraient être favorables au développement de la maladie.

Il est donc important de réaliser un diagnostic précis de votre parcelle de pois d'hiver, et de poursuivre la surveillance.

Attention cependant à ne pas confondre ascochytose et bactériose, maladie très présente dans les parcelles cette année.

Vous trouverez une description de l'ascochytose en annexe du [BSVn°2](#)

Bactériose

Observations

La maladie a été observée sur 1 parcelle de pois d'hiver.

Elle est également signalée dans de nombreuses parcelles en dehors du réseau, à des intensités variables.

Elle présente de plus des symptômes différents d'une parcelle à l'autre.



Période de risque

Le **pois d'hiver** est particulièrement exposé à la bactériose ; les symptômes s'observent à l'occasion de gelées survenant après une période douce et pluvieuse, entre février et avril, à partir du stade 5-6 feuilles.

Analyse de risque

Le temps humide et froid subi ces dernières semaines a été favorable au développement de la maladie, qui peut s'étendre dans les parcelles affectées et remonter le long des tissus des plantes. Le temps plus sec annoncé devrait permettre de freiner cette évolution.

Attention : la maladie présente cette année des symptômes atypiques, pouvant être confondus avec de l'ascochytose.

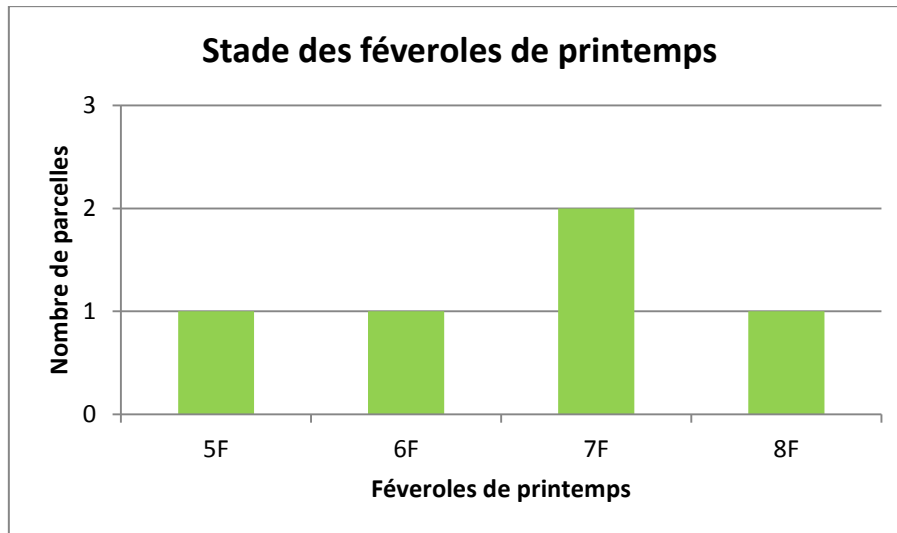
Il n'existe cependant à ce jour aucune solution pour cette maladie.

Vous trouverez une description de la bactériose en annexe du [BSVn°5](#) ainsi que quelques photos d'évolution des symptômes en annexe du [BSVn°8](#).

Féveroles de printemps

Stades

Les **féveroles de printemps** sont entre les stades 5 feuilles et 8 feuilles.



Sitone du pois (*Sitona lineatus*)

Observations

La présence de sitones est observée sur 3 parcelles de féveroles de printemps, à une note de 1 pour 1 parcelle, correspondant à 1 à 4 morsures par plante, une note de 2 pour 2 parcelles, correspondant à 5 à 10 morsures par plante, et une note de 3 pour une parcelle, correspondant à plus de 10 morsures par plante.



Période de risque

La période de risque pour le sitone s'étend **de la levée au stade 6 feuilles**.

Seuil indicatif de risque

Sur féveroles, on peut considérer que le risque devient important lorsque toutes les feuilles portent au moins une encoche.

Analyse de risque

Le risque est faible à moyen pour les féveroles de printemps.

La majorité des parcelles de **féveroles de printemps** sont sorties de la période de risque. Les féveroles de printemps qui n'ont pas atteint le stade 6 feuilles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de sitones.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°3](#) une description de cet insecte.

Maladies de la féverole

Aucune maladie n'est observée pour le moment sur les parcelles de féveroles de printemps.

Prochain BSV le 18 mai 2016

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, APPRO VERT, CA 27, CA 76, COOP DE CREULLY, COOPERATIVE CAPSEINE, D2N, FREDON HAUTE-NORMANDIE

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Annexe

Bruche de la fève

La bruche de la fève est un petit coléoptère d'aspect trapu dont les larves apodes se nourrissent des graines de féveroles dans les gousses pendant leur croissance.

Long d'environ 4 mm, noirâtre, elle se différencie de la bruche du pois par ses fémurs roux (ceux de la bruche de du pois sont noirs).

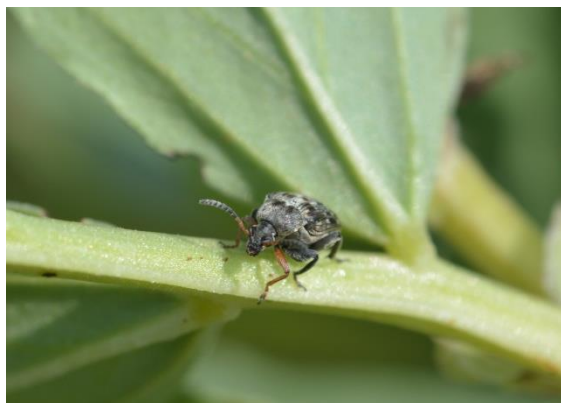
Les adultes se forment au courant du mois d'août, dans les graines entreposées. La plupart d'entre eux reste immobile jusqu'au printemps suivant. La reprise d'activité intervient fin mai, début juin, période à laquelle la bruche recherche des cultures de féveroles. Elle se nourrit de pollen et de pétales, et pond sur des gousses. La bruche peut pondre jusqu'à 400 œufs, pondus isolément sur les gousses.

Dix jours plus tard, une larve sort et pénètre dans les gousses – il n'y a pas de phase « baladeuse » ; elle se développe durant quarante à quarante-cinq jours dans une graine. Avant de se nymphoser, elle découpe dans la paroi de la graine un opercule circulaire pour permettre la sortie de l'adulte. Il n'y a qu'un seul individu par graine.

Période de risque :

La période de risque s'étend du stade **jeunes gousses 2 cm jusqu'à la fin de la floraison + 10-15 jours**, soit entre mai et juin.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.



L. JUNG – Terres Inovia